

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE 3^{ème} trimestre
EPU Claude Nougaro - St Loup Cammas
Jeudi 10 juin 2021

Présents : l'équipe enseignante : Mme Sarrat, directrice ; Mmes Bensaber, Kermel, Creste, Ducroux, Marcy, Mr Lévy, adjoints ; Eric Chaminant pour l'Alae ; les représentantes de la mairie : Mme Pénavaire, Mme Calvignac ; les représentants des parents d'élèves : M. Kawski et Serres, Mmes Bataille et Crouzel.

Excusés : Mme Badorc, IEN de circonscription ; Mr Soulié, DDEN

Ordre du jour :

- 1) Organisation de l'école : carte à points et charte du vivre ensemble + rentrée 2021 + natation + sécurité
- 2) Liaison école-collège : visite du collège et liaison GS-CP
- 3) Sorties et projets
- 4) Budget et coopérative scolaire
- 5) APE
- 6) Travaux

La séance débute à 18h.

1) Organisation de l'école :

▶ **Charte du Vivre ensemble et carte à points :**

Petit historique :

Comme indiqué au 2nd conseil d'école, nous y travaillons depuis longtemps. Lors d'un conseil école-collège en 2018, le collège a regretté l'indiscipline des 6èmes de l'année en cours et a demandé aux écoles si un système était en vigueur dans les écoles. Les écoles de Montberon et de Pechbonnieu ont expliqué leur système de charte, de semaine de citoyenneté et la mise en place d'une carte à points. Il avait été décidé de commencer à travailler sur ces documents tous ensemble pour élaborer un outil commun avec le collège. Cela n'a pas été fait à l'époque par manque de concertation écoles-collège.

Les écoles de Montberon et de Pechbonnieu fonctionnent actuellement avec cette charte et cette carte à points depuis un certain nombre d'années.

A Saint Loup, cela fait quelque temps que nous souhaitons travailler sur ces outils et nous nous y sommes attelés cette année. Ces outils font partie du projet d'école (axe 1 la continuité des enseignements, action n°2).

Intervention de Mr Kawski : « On en a parlé au 2ème conseil d'école mais on pensait être plus impliqué dans l'élaboration de la charte ».

Mme Crouzel se demande quel enfant a été impliqué dans la création de la charte. Mme Sarrat explique que le cadre existe déjà et que la thématique est universelle (« Droits et devoirs »). Mme Crouzel parle de la pression de la sanction qui serait lourde pour les enfants « quoi qu'ils fassent ». Mme Kermel précise que ça n'est pas « quoi qu'ils fassent, mais seulement s'ils font des bêtises ». Mme Sarrat précise qu'il existe aussi un cadre dans la classe et que la carte à

points arrive vraiment à la dernière étape. Mr Kawski pense que le changement a été un peu brutal. Mme Crouzel pense que les enfants en parlent beaucoup.

Les problèmes d'incivilités et de discipline ont déjà été évoqués dans le cadre du PEDT.

Mr Chaminant précise que les enfants n'ont pas l'air traumatisés par ce fonctionnement. Il précise que les incivilités montent petit à petit et qu'il fallait trouver une solution.

Mme Sarrat précise qu'on a travaillé pendant plusieurs conseils des maîtres sur l'élaboration de cette charte, puis que cela a été repris en classe pour débat et en complément des débats philosophiques.

La charte a été travaillée avec les élèves et adoptée pour l'ensemble de la communauté éducative de l'école. Elle permet de rappeler les droits et les devoirs de chacun.

La carte à points répond à un besoin de prendre en considération les incivilités commises par les élèves envers leurs camarades ou les adultes de l'école et de les acter et plus généralement de rappeler les règles de vivre ensemble indispensables dans une école. Nous espérons que cette carte permettra une prise de conscience des enfants des comportements qui ne sont pas acceptables à l'école. Le rôle des familles, informées aussitôt des problèmes survenus, est très important et doit permettre un dialogue avec l'enfant et avec l'école.

Nous avons souhaité la mettre en place en cette fin d'année pour éprouver son efficacité et ses manquements afin de l'améliorer à la rentrée.

Depuis 1 mois, c'est à dire depuis la mise en place de la charte, 20 élèves ont perdu des points. Quelques-uns en CP-CE1, 6 en CE1, 6 en CE1-CE2, 5 CE2-CM1 et le reste en CM1 et CM2. Cela concerne peu d'élèves mais cela acte leur responsabilité par rapport à leur comportement. Il est prévu un bilan à chaque période de vacances pour redonner les points perdus aux enfants qui se sont bien comportés.

A la rentrée 2021, nous réactualiserons la charte et une nouvelle carte à points sera mise en place lors d'une semaine de la citoyenneté. Nous travaillerons également sur la mise en place de médiateurs ou de tutorat pour les petits conflits. Cette année, avec la composition de groupes imposés par le protocole sanitaire, ce système ne pouvait pas être mis en place.

Mme Crouzel demande si des parents ont refusé de signer la charte. Mme Sarrat répond que 2 familles de CP ont exprimé leur désaccord. Une maman a écrit une lettre pour expliquer qu'elle refusait le système. Mais cette maman ne comprend pas le fonctionnement du collectif. Chaque enfant fait partie du groupe école, les règles doivent être respectées par tous, et les sanctions sont parfois légitimes, ce que les parents oublient parfois...

M. Serre pense que les parents ont peur de la carte à points car cela leur rappelle le permis à point et les met face à leur échec. Mme Sarrat précise que des équipes éducatives viennent compléter le travail pour les enfants qui ont des problèmes de comportements. « C'est un tout, on s'en occupe au quotidien avec mise en place d'un vrai dialogue avec les parents, l'ALAE et la prise en charge extérieure ». Mme Sarrat explique que les parents aussi font preuve de beaucoup d'incivilités surtout devant le portail avec les voitures... On cherche à préserver l'école des débordements et des dérives qui peuvent arriver. Nous constatons que certains enfants parlent de sujets qui ne sont pas de leur âge (violences, jeux vidéo, films,...), et nous travaillons avec les parents pour changer les choses.

Mme Creste explique que des associations ou des communautés de commune organisent des réunions pour l'aide à la parentalité. Elle rajoute que les parents doivent nous faire confiance.

Mr Chaminant confirme que des réunions ont été organisées ces dernières années par l'intercommunalité pour les parents.

M. Kowski précise que sur le fond, la plupart des parents sont d'accord avec le fonctionnement.

► **Rentrée 2021** :

A ce jour, il est prévu :

- 36 CP
- 42 CE1
- 38 CE2
- 32 CM1
- 31 CM2

Soit un total de 179 élèves.

Madame Kermel prend sa retraite. Le poste a été affecté à deux enseignants en formation pour l'année scolaire 2021-2022.

Mme Aussaresses change d'école l'année prochaine, sinon l'équipe ne change pas.

Nous avons pour l'instant seulement deux AESH pour 11 enfants notifiés (dont 4 sont susceptibles de quitter l'école si orientation). Chaque AESH peut s'occuper de plusieurs enfants mais il manquera un ou deux postes à la rentrée. Une demande a été faite tout au long de l'année auprès du rectorat et un message a été diffusé par la mairie et l'intercommunalité pour recruter des AESH dans le secteur. 6 personnes se sont manifestées mais il n'y avait pas de campagne de recrutement en cours d'année (enveloppe budgétaire non disponible) et le recrutement n'a pas pu se faire. Mme Benoist vient de passer de 24h à 32h hebdomadaires (heures supplémentaires attribuées à un enfant chez Mme Creste).

► **Natation** : les séances de natation ont été annulées suite au retard pris dans les travaux de la piscine de l'Union qui a rouvert ses portes aux scolaires le 17 mai. Le planning a été modifié pour le reste de l'année scolaire et nous n'étions plus prioritaires (priorité donnée aux écoles de St Jean, St Geniès et L'Union).

► **Sécurité** :

L'exercice incendie du 3^{ème} trimestre aura lieu dans le courant de mois de juin (boîtier incendie hors service depuis le 26 mai suite à un problème de surtension).

Pour le PPMS intrusion, le 28 avril, un gendarme est venu à l'école avec Mr Marin, Mme Pénavaire et Mr Milhau pour visiter les locaux et nous donner des conseils. Il en ressort que la disposition de l'école au sein de la commune avec la proximité de la route ne nous permet pas de réaliser un exercice avec le scénario « s'échapper » car ce serait trop dangereux.

Par conséquent, le seul scénario envisagé pour l'exercice intrusion est le scénario « se barricader et se cacher ».

Autres conseils : utiliser toutes les salles possibles pour se cacher (par exemple, se cacher dans la petite salle annexe à la salle de motricité), se doter d'un système d'alarme plus performant et audible dans tout le groupe scolaire. La mairie étudie les propositions.

Mme Pénavaire explique qu'une société est venue pour étudier un projet et donner un prix. L'idée est de coupler le système d'alarme avec celui qui sera effectif dans le nouveau bâtiment ALAE (début 2022).

► Projet informatique : nous avons déposé un projet pour équiper l'école d'une nouvelle classe mobile (12 PC), de licences de logiciels et pour équiper la classe 7 d'un vidéoprojecteur/ordinateur portable comme les autres classes. Ce projet a été validé et accepté.

Mme Pénavaire explique qu'il y aura aussi une caisse mobile pour ranger les ordinateurs avec tout le matériel. Le montant s'élève à 19 500 euros dans lequel la mairie va investir au total environ 5 852 euros pour le matériel et 279 euros de ressources.

2) Liaison école-collège, visite du collège et liaison GS-CP

La visite du collège pour les élèves de CM2 a eu lieu le mercredi 19 mai.

Retour de Mme Bensaber : les enfants ont été rassurés de voir que le bâtiment du collège n'était pas si grand que ça. Ils ont été mis en demi-groupes dans une classe, avec 3 professeurs différents qui ont tourné sur la matinée. Pendant que les élèves étaient en classe, Mme Bensaber était en réunion pour commencer à préparer les répartitions des élèves pour l'année prochaine en fonction des difficultés des élèves (liaison école-collège).

Par ailleurs, l'infirmière du collège est venue en classe à l'école pour se présenter et faire un cours sur la reproduction et la puberté.

La liaison GS-CP

A cause du COVID, les GS viendront un matin dans la classe de Mme Creste pendant que les élèves de CP resteront à l'extérieur pour lire une histoire avec la maîtresse de GS. Ensuite, Mme Creste s'occupera de désinfecter la classe pour faire rentrer les CP. Fonctionnement identique pour Mr Lévy.

3) Sorties et projets

Sorties :

- Sortie vélo : prévue pour les classes du CP au CE1-CE2. A la demi-journée, sur les chemins balisés entre St Loup et Montberon. La sortie à Buzet n'a pas pu être organisée à cause du COVID (moins de classes possibles sur un même créneau). Présence de parents agréés vélo (1 pour 5), de l'enseignant et d'Eric Chaminant. Pas de pique-nique.

Mme Sarrat précise que certains enfants n'ont pas le matériel adapté (trop petit, trop grand, pneus lisses, casques adultes, etc). Mme Bataille demande si un don de vélo pourrait être organisé. Mr Lévy explique qu'un vélo peut être acheté d'occasion pour quelques dizaines d'euros. Mr Chaminant rajoute que la plupart des élèves se débrouillent très bien.

- Sortie culturelle: journée découverte du patrimoine au château de Bonnepos-Riquet pour toutes les classes (sauf la classe de CP de Mr Lévy) sur 3 dates différentes. Départ par 2 classes. 1 atelier de rando-découverte de 3,4km avec énigmes/ 1 atelier de visite du château par demi-groupe. Pique-nique le midi dans le village puis inversion pour l'après-midi (et il ne s'agit pas de l'Espace Game!). 876 € + 693 € bus
- Sortie péniche : pour les classes de CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2, le vendredi 2 juillet, croisière en péniche le long du canal puis la Garonne. 675 €

Projets :

- Permis-piétons CE2 : les classes des niveaux CE2 et de CM1 passent le permis piéton, initié par un gendarme en classe et que les enseignants vont faire passer aux élèves.
- Permis-internet : pour les CM2, le permis internet est en cours de passation.
- Débats philo: Intervenante d'une association, SEVE (Savoir-être et Vivre Ensemble), Patricia met en place des séances assez codifiées (avec président de séance,

reformulateur, synthétiseur désigné parmi les élèves). Environ une dizaine de séances prévues comme par exemple : « Qu'est-ce qu'un ami, les règles, les droits et devoirs, la différence, les addictions, la gestion de la colère, la sens de la vie,... ». Un petit film introduit la thématique puis les enfants s'expriment librement. Ils doivent aussi apprendre à écouter les autres et faire évoluer leur pensée.

- Détours en cinécourt : séance cinéma à la salle des fêtes le 7 juin, sur le thème du cirque, avec une acrobate/contorsionniste Valentina. Courts-métrages variés dans le style et l'époque (de 1930 à aujourd'hui, du documentaire à dessin animé) 516 €
- Tournoi de rugby de la communauté de communes pour les CM2 n'aura pas eu lieu mais des séances de rugby ont bien eu lieu tous les mardis. Départ en courant de l'école jusqu'au stade puis pris en charge par un entraîneur de la Vallée du Girou.
- Exposition solidaire « Restos du cœur »: cette année, pas d'exposition en élémentaire (à cause du COVID) mais une collecte aura lieu du 21 au 25 juin. Comme d'habitude, on mettra à disposition des bacs bleus dans lesquels les enfants pourront apporter des produits qui pourront être amenés par certains enfants avec Eric un mercredi.

4) Budget et Coopérative scolaire :

Budget mairie pour l'année scolaire 2021-2022 :

- 6 428,50 € pour les fournitures scolaires
- 1 724 € pour la coopérative scolaire dont 464€ pour le goûter de Noël.
- 604,50 € pour l'investissement
- La mairie a pris en compte le fait qu'il y aurait 7 ou 8 enfants de plus.

Coopérative scolaire à ce jour :

Investissement dans la bibliothèque pour renouveler le stock de livres 362,70 / Visite du château de Bonnepos-Riquet 876 +693 (bus) / Sortie Cinécourt 516 / Collation pour la sortie vélo / Sortie péniche 675. L'ensemble des sorties est pris en charge par la coopérative scolaire. Le solde est environ de 3 300 €.

5) APE :

Mme Bataille explique que l'APE espère pouvoir faire quelque chose en début d'année. A Montberon, l'association des parents organise une sorte de rallye dans la ville avec des stands tenus par des familles (mais ils ont du mal à trouver des familles volontaires). A voir pour St Loup ?

6) Travaux : parole à Mme Pénavaire

Doublage des murs pour certaines salles de stockage.

Gros ménage de l'école à partir du 13 août (Nettoyage de vitres, karcher, traitement des poutres du préau).

Incident de l'intervention d'ENEDIS du 12 mai avec rupture du neutre qui a endommagé plusieurs appareils de l'école (chaufferie, néons, matériel informatique ...).

La séance est levée à 19h48.

Secrétaire de séance : Florence Ducroux



La directrice, Laurence Sarrat

